



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2010

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 1<sup>er</sup> février 2010, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. le conseiller Christian Bélisle (maire de La Macaza) est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et M. Alexandre Labelle, directeur adjoint du Service d'urbanisme, sont également présents.

**NOTE :** Conformément à l'article 7 du décret numéro 1072-2005 créant l'Agglomération de Rivière-Rouge, le représentant de la municipalité reconstituée a une voix et l'ensemble des représentants de la municipalité centrale a un nombre de voix égal au quotient que l'on obtient en divisant la population de cette dernière par celle de la municipalité reconstituée. Chaque représentant de la municipalité centrale a un nombre de voix égal au quotient que l'on obtient en divisant le nombre de voix attribué à la représentation de la municipalité centrale par le nombre de représentants de celle-ci.

Selon le décret de population de décembre 2009, la population de Rivière-Rouge est de 4 448 et celle de La Macaza est de 1033.

Par conséquent, pour l'année 2010, le représentant de la Municipalité de La Macaza a 1,00 voix et chaque représentant de la Ville de Rivière-Rouge a 0,62 voix.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h00.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2009
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2009 (19h00)
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2009 (19h15)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2010

### Période de questions du public

- B Gestion financière
- C Gestion administrative
  - 1. Comités et commissions
- D Contrats et appels d'offres
- E Avis de motion
- F Adoption des règlements
- G Sécurité publique
- H Transport routier
- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers

### Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire

### ADOPTÉE

002/01-02-10-A

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2009

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2009 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 7 décembre 2009 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### ADOPTÉE

003/01-02-10-A

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009 À 19H00

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2009 à 19h00 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 21 décembre 2009 à 19h00 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2010

004/01-02-10-A

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009 À 19H15

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2009 à 19h15 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 21 décembre 2009 à 19h15 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

### GESTION ADMINISTRATIVE

005/01-02-10-A

### COMITÉS ET COMMISSIONS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des membres suivants au sein des Comités et Commissions et sur les différents dossiers de l'Agglomération de Rivière-Rouge, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> février 2010 :

Comité de sécurité publique :

Responsable :	Normand Gravel
Délégué :	Normand Girouard
Délégué :	Pierre Payer (La Macaza)
Substitut :	Diane Gargantini

Comité régional de mesures d'urgence de la MRC d'Antoine-Labelle :

Responsable :	Normand Gravel
Délégué :	Normand Girouard
Délégué :	Pierre Payer (La Macaza)
Substitut :	Diane Gargantini

Mesures d'urgence pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

Coordonnateur :	Alain Deslauriers
Coordonnatrice adjointe :	Claire Coulombe.

Que la présente résolution remplace les résolutions suivantes adoptées par le Conseil d'agglomération :

- 083/16-07-07-A
- 025/04-02-08-A.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2010

Que les délégués (membres) nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits Comités.

Que les personnes nommées sur les Comités et Commissions ci haut mentionnés soient autorisées à participer aux réunions de ces Comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de l'Agglomération de Rivière-Rouge leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

006/01-02-10-A

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h06.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Claire Coulombe**